



Budget 2021 du Canada

Un budget centré sur la relance socioéconomique du Canada qui comporte certains angles morts, selon la FCCQ et la CCMLA

Montréal, le 19 avril 2021 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA) applaudissent plusieurs mesures du budget 2021 du gouvernement du Canada, comme le prolongement des mesures d'urgences pour les entreprises, notamment la Subvention salariale et la Subvention d'urgence pour le loyer. Des montants substantiels sont également prévus, pour des secteurs qui auront besoin d'un soutien accru pour la relance, comme le tourisme et l'aérospatial. Toutefois, la FCCQ et la CCMLA font valoir que des sommes supplémentaires auraient été nécessaires dans la formation des travailleurs, ainsi que pour des projets structurants d'infrastructures, comme le train à grande fréquence.

« Le gouvernement fédéral a joué un rôle stratégique important dans l'appui aux entrepreneurs et aux travailleurs depuis le début de la crise de la COVID-19. Cet appui doit se maintenir tant et aussi longtemps que tous les secteurs de notre économie n'auront pas retrouvé un niveau d'activité comparable à ce qui prévalait avant l'imposition des restrictions sanitaires », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Tout en reconnaissant la menace électorale qui plane à Ottawa, nous demandons aux parlementaires de permettre le plus rapidement possible aux mesures du plan de relance économique de prendre forme et de se rendre aux citoyens », a ajouté Charles Milliard.

Le budget 2021-2022 présenté par la ministre des Finances, Chrystia Freeland, inclut le prolongement de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) jusqu'au 25 septembre. La FCCQ et la CCMLA ont réitéré avant la présentation du budget qu'elles demandaient leur prolongement jusqu'en 2022.

« Le prolongement de trois mois supplémentaires des subventions salariales et au loyer est bienvenu. Il nous semble cependant évident qu'une autre prolongation sera nécessaire. De moins en moins d'entreprises en auront besoin, grâce à la campagne de vaccination qui permettra éventuellement la levée des restrictions sanitaires, mais il est important de garantir ce filet de sûreté à celles qui auront moins de chances. Nous nous attendons à ce qu'un soutien gouvernemental prolongé leur soit offert et annoncé rapidement pour permettre la rétention d'une main-d'œuvre aguerrie », a poursuivi M. Milliard.

Des incitatifs à l'emploi intéressant, mais des craintes quant à la viabilité de l'assurance-emploi

En main-d'œuvre, le gouvernement a répondu favorablement à plusieurs demandes du milieu des affaires en annonçant divers incitatifs pour favoriser le retour en emploi de nombreux travailleurs ayant quitté le marché du travail au cours de la dernière année. La bonification de l'Allocation canadienne pour travailleurs et le programme d'embauche pour la relance économique du Canada, la bonification des soutiens pour développer des



opportunités d'emplois pour les étudiants et jeunes diplômés viendront aider les entreprises à embaucher de la main-d'œuvre compétente.

Le gouvernement avait gonflé les attentes l'automne dernier en annonçant le plus grand investissement de l'histoire en matière de développement des compétences. Quoique des investissements conséquents soient annoncés, les attentes ne sont pas comblées en ce sens auprès de la communauté d'affaires.

« Nuage gris à l'horizon, aucun plan n'est présenté dans le présent budget afin de faire face au déficit important que la présente pandémie a amené au régime d'assurance-emploi. Les entreprises craignent le choc tarifaire important qui surviendra en 2022, lorsque le moratoire sur les taux de cotisations au régime d'assurance-emploi prendra fin. Le directeur parlementaire du budget avait estimé à plus de 50 G\$ le déficit à combler en quelques années, avant la prise en compte des diverses bonifications annoncées et envisagées par le gouvernement fédéral », a insisté M. Milliard.

Aide aux secteurs de l'aérospatial et du tourisme

De nouvelles enveloppes destinées aux secteurs de l'aérospatial et du tourisme totalisant respectivement 2 G\$ et 1 G\$ sont annoncées. Ces deux secteurs économiques ont été particulièrement affectés par la crise de la COVID-19.

« Les investissements annoncés pour notre industrie aérospatiale ainsi que pour nos festivals et nos entreprises touristiques constituent un signal important pour les entreprises de ces secteurs. Même si les temps sont durs depuis le printemps 2020, la prospérité reviendra. D'ici le retour de la clientèle, c'est un bon moment pour investir dans la modernisation des installations et l'bee développement de nouveaux produits. Le Québec a une main-d'œuvre d'une qualité exceptionnelle ainsi que de formidables attraits touristiques. L'aide annoncée aujourd'hui devra être versée rapidement et de manière équitable pour tous les joueurs de l'industrie afin de permettre une reprise des activités aussi rapide que possible », a souligné Charles Milliard.

Services de garde éducatifs à l'enfance

Cet hiver, la FCCQ et la CCMLA ont eu l'occasion de mettre en lumière l'enjeu du manque de place en service de garde qui représente un frein important pour le développement économique des entreprises québécoises. Elle constate l'investissement de 30 G\$ sur 5 ans par le gouvernement fédéral afin de mettre sur pied un réseau national de garderies et souhaite que la compensation financière qui serait octroyée pour le Québec soit précisée dès que possible, afin d'aider à combler plus de 50 000 places manquantes en services de garde au Québec, pour ainsi soutenir l'activité économique de nos entreprises.

Des sommes nettement insuffisantes pour le TGF

Malgré les milliards de dollars annoncés dans ce budget, la FCCQ et la CCMLA sont déçues des montants prévus au budget 2021 pour le projet de train à grande fréquence de VIA Rail entre Québec et Toronto. Ce projet amènerait non seulement une connexion plus rapide entre les villes, mais des gains de productivité pour les employés qui se déplacent régulièrement entre les principales villes, notamment entre Montréal et Québec.

« C'est une déception. On parle quand même d'un projet de quelques milliards de dollars, qui a été présenté en 2015 par VIA Rail, et le budget n'envoie qu'une fraction des sommes qui seront nécessaires à la réalisation du projet. Ce projet est pourtant nécessaire pour relier plus efficacement les grandes villes québécoises et ontariennes », a conclu Charles Milliard.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



À propos de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA)

La Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption couvre la MRC de l'Assomption, soit 5 municipalités. Nous comptons plus de 600 membres à notre actif. La CCMLA a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de nos membres et de notre région.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Ophélie Bélanger
Conseillère aux communications
Chambre de commerce de la MRC de
L'Assomption
communications@ccmla.ca
450 581-3010 poste 2

Félix Rhéaume
Directeur principal, Communications et
relations externes
Fédération des chambres de commerce du
Québec
felix.rheaume@fccq.ca
Bureau : 514 844-9571, poste 3242
Cellulaire : 514 912-2639